



Ouvaton : *la coopérative d'hébergement internet, autonome, libre et indépendante, dont les services sont 100% logiciels libres.*

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE PORTANT SUR L'EXERCICE 2022 ET SUR LES PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 2023



2022 : peu de nuages à l'horizon avec la perspective d'une belle prairie fertile dont nous devons continuer à prendre bien soin

Contenu

I. Résumé.....	3
II. Observations statutaires du Conseil de Surveillance.....	4
III. Les éléments essentiels à retenir.....	5
1. Encore et toujours "pas d'emprunt chez Ouvaton". Les investissements sont financés par vos/nos souscriptions de nouvelles parts sociales chaque année. À vous de jouer !.....	5
2. Nous n'avons toujours pas réussi à augmenter le nombre de comptes. « Nostra culpa », Aidez-nous !.....	6
3. On a besoin de personnes actives au Conseil de Surveillance : postulez !.....	7
4. En 2022 et en ce début 2023, se sont poursuivis les travaux de transition vers une nouvelle plateforme que l'on espère fonctionnelle en 2024.....	9
5. La confirmation que le recours au bénévolat pour faire fonctionner la coopérative, devient vraiment intenable. En route vers une professionnalisation à l'horizon 2026 ?.....	10
6. En termes de chiffres, comme nous l'avions espéré, 2022 est excédentaire et quasi similaire à 2021.....	12
7. Se préparer dès maintenant à une éventuelle modification majeure de l'assistance technique et de la gestion administrative d'Ouvaton, à l'horizon 2026.....	13
10. En 2026, aurons-nous une future tarification, modulaire et "en fonction du volume utilisé" ?.....	14
IV. Quelques mots sur les personnes qui composent la coopérative, et sur leurs interactions.....	16
Le sociétariat se porte mieux.....	16
AG 2022: encore une Assemblée Générale avec trop peu de votants et trop peu de sociétaires présents.....	16
Pas de changement au Directoire en 2022, mais ... des changements programmés en 2023.....	17
En 2022, le Conseil de Surveillance a apporté son soutien au Directoire. Lors de l'AG 2023, vous allez désigner 5 membres du Conseil de Surveillance pour un mandat de 3 ans. C'est important. Alors, encore une fois, svp, votez !.....	18
En 2022, les modalités de gouvernance d'Ouvaton ont été identiques à celles de 2021.....	19
Relations entre la gouvernance et les sociétaires.....	20
Le forum et le groupe projet sont toujours là pour se tenir au courant, et pour les relations entre toutes personnes utilisatrices d'Ouvaton.....	21
Relations entre vous et la coopérative : les "échos de la coop", les lisez-vous ? C'est un bon moyen pour rester informés.....	22
Relations entre vous (sociétaire d'ouvaton), et le reste de la planète : aidez-nous à faire connaître Ouvaton via les réseaux, les affiches, etc	22
V. Conclusion.....	23
VI. Clôture de ce rapport.....	24

I. Résumé

Chaque année, le Conseil de Surveillance est censé produire et publier pour l'AG, un rapport, aux côtés du rapport du Directoire de la coopérative.

Pendant de nombreuses années, le Conseil de Surveillance n'a pas publié de rapport. Depuis quelques années, au regard des sujets importants qui traversent la coopérative, les équipes successives qui composent le Conseil de Surveillance au fur et à mesure des élections lors des AG, ont tenu, chaque année, à produire et à publier un rapport annuel, pour informer au mieux les sociétaires de la vie de la coopérative. Chaque année, le contenu, le ton la forme, le format, du rapport du Conseil de Surveillance, varient selon les personnes qui le rédigent, selon les sujets à traiter, selon la façon l'information est exprimée. Cette année, le rapport du CS concentre l'attention sur "**les choses que toute personne sociétaire d'Ouvaton, pourrait faire pour la coopérative**". Voici ce que vous pourriez faire pour Ouvaton:

- **souscrivez** à de nouvelles parts pour soutenir les besoins en investissement d'Ouvaton
- **aidez-nous** à trouver de nouveaux comptes
- **postulez** à la gouvernance d'Ouvaton
- **donnez votre avis** sur l'évolution de la plateforme
- **votez à l'AG 2023** "pour ou contre" un accroissement de la professionnalisation en 2026
- **continuez à utiliser** Ouvaton, car grâce à vous, Ouvaton se porte mieux économiquement
- **préparez-vous** à une éventuelle modification de l'assistance technique en 2026
- **donnez votre avis** sur les perspectives d'évolutions modulaire de la future offre d'Ouvaton (on paye ce que l'on consomme)
- **participez** à la vie d'Ouvaton (même modestement)
- **parlez d'Ouvaton** autour de vous

Si vous souhaitez une lecture rapide de ce rapport, vous pouvez ne lire que les titres des chapitres et des sections, cela vous donnera un 1er aperçu de son contenu. Le Conseil de Surveillance vous souhaite une bonne lecture.

II. Observations statutaires du Conseil de Surveillance

Ouvaton est une coopérative de consommation sous forme de Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance. C'est pourquoi, en premier lieu, afin de satisfaire à son rôle statutaire de la coopérative, le Conseil de Surveillance se doit de délivrer les informations suivantes:

Tout au long de l'année 2022, et au cours de ces premiers 5 mois de l'année 2023, le Conseil de Surveillance a opéré les vérifications et contrôles qu'il jugeait opportuns et s'est fait communiquer les documents qu'il a estimés utiles pour l'accomplissement de sa mission.

En 2022, le Conseil de Surveillance n'a pas procédé à des modifications dans la nomination des membres du Directoire, ce dernier restant inchangé

Dans le délai de trois mois à compter de la clôture de l'exercice, le Directoire a présenté au Conseil de surveillance, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes annuels.

Le Conseil de surveillance n'a pas d'observation particulière à présenter à l'Assemblée générale ordinaire annuelle des sociétaires au sujet du rapport du Directoire, ni au sujet des comptes de l'exercice.

Le Conseil de Surveillance donne par la présente, toutes les autorisations préalables à la conclusion des opérations que le Directoire ne peut accomplir sans l'autorisation du Conseil de Surveillance.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Antoine Chevrier', is written over a light blue rectangular background.

Pour valoir ce que de droit, fait le 13 Avril 2023, p/o le Conseil de Surveillance, Antoine Chevrier, Président du Conseil de Surveillance

Ces informations d'ordre statutaires étant délivrées, le Conseil de Surveillance souhaite maintenant mettre l'accent sur des éléments essentiels à retenir.

III. Les éléments essentiels à retenir

1. Encore et toujours "pas d'emprunt chez Ouvaton". Les investissements sont financés par vos/nos souscriptions de nouvelles parts sociales chaque année. À vous de jouer !

Il nous a semblé pertinent de commencer ce rapport, par ce rappel: **pour financer les investissements que fait Ouvaton, il est nécessaire que chaque sociétaire que nous sommes, que vous êtes, souscrive à de nouvelles parts sociales chaque année.**

Comme vous le savez, Ouvaton a besoin régulièrement de faire évoluer les différentes composantes des serveurs, pour que la plateforme fonctionne correctement: le remplacement de disques; l'acquisition de matériels acceptant plus de mémoire; etc ...

Ouvaton a aussi besoin d'investir dans du développement. Typiquement, actuellement, un gros effort de développement est réalisé pour la concrétisation de la nouvelle plateforme à venir.

De même, Ouvaton a aussi besoin d'investir dans la refonte de son image.

Ouvaton est une coopérative libre, autonome et indépendante, et compte bien le rester.

Aussi, pour financer ses investissements, Ouvaton n'a qu'une seule et unique possibilité: utiliser l'argent que chacune et chacun des sociétaires pose dans Ouvaton lors de la souscription de parts sociales. Et, pour que cela fonctionne:

- il est nécessaire d'une part que le nombre de personnes utilisatrices non sociétaires soit le plus faible possible (il reste encore quelques efforts à faire dans ce sens, mais les choses se sont nettement améliorées ces dernières années);
- et il est nécessaire d'autre part que chacune et chacun d'entre nous, sociétaire d'Ouvaton, nous augmentions chaque année, le nombre de nos parts sociales. Il faut que chaque sociétaire, souscrive à une ou à plusieurs nouvelles parts sociales d'Ouvaton chaque année.

Il ne tient qu'à chacune et chacun d'entre nous de faire ce geste. Alors, si vous lisez ces lignes, allez dès maintenant dans votre Ouvadmin, et souscrivez dès maintenant à une ou plusieurs parts sociales additionnelles (le processus est très simple). Ce sera votre geste fort de soutien à votre coopérative. Votre coopérative Ouvaton en a besoin. Faites-le maintenant, n'hésitez pas un seul instant.

2. Nous n'avons toujours pas réussi à augmenter le nombre de comptes. « Nostra culpa », Aidez-nous !

À la fin de l'année 2022, le nombre de comptes actifs était quasi identique à celui de la fin 2021: aux alentours de 1750 comptes. Pour la énième année, nous avons espéré augmenter le nombre de comptes. Hélas, cela n'a pas fonctionné. Nos appels à l'aide mensuels dans les "échos de la coop", n'ont pas suffi. Nos actions de communication sur les réseaux sociaux et nos tentatives de prises de contact avec des personnes ciblées, n'ont pas permis d'atteindre l'augmentation d'au moins 100 à 300 comptes nécessaire pour envisager l'avenir plus sereinement.

Cela fait plusieurs années que nous disons que c'est problématique, que c'est urgent. Maintenant, c'est en train de devenir critique. Nous avons besoin de votre aide, votre coopérative a besoin de votre aide, pour concrétiser des actions de développement du nombre de comptes, afin d'atteindre au moins 100 à 300 comptes supplémentaires par an sur les 3 ans à venir. C'est très important.

Voici les choses simples que vous pourriez faire à votre niveau:

- aussi souvent que possible, parlez d'Ouvaton à vos amis, à vos connaissances (professionnelles et non professionnelles)
- une fois par mois, envoyez un email, ou contactez, ou allez voir, au moins une des associations proches de chez vous, et présentez lui Ouvaton. Faites de même avec des collectifs, des projets, des coopératives (scop, scic, ...) qui se trouvent autour de chez vous. Vous pouvez vous servir des affichettes d'Ouvaton disponibles sur le site de la coopérative.
- une fois par mois, allez déposer des affichettes d'Ouvaton à la maison des associations proches de chez vous, ou dans les associations, coopératives, etc ...
- téléchargez les affichettes d'Ouvaton sur votre téléphone, sur votre ordinateur, de telle façon à pouvoir les montrer ou les envoyer dès que vous en avez l'occasion, dès que vous vient une idée
- chaque semaine, faites circuler l'information de l'existence d'Ouvaton sur vos réseaux sociaux préférés, plus on parlera d'Ouvaton, mieux c'est

Ne vous formalisez pas, ne vous auto-censurez pas, allez-y, pas de souci, toute action sera positive, ne vous inquiétez pas.

Au-delà de ces actions toutes simples, si vous vous sentez d'attaque de faire des choses qui développeront le nombre de comptes, n'hésitez pas un seul instant: faites-le, et/ou prenez contact avec la gouvernance d'Ouvaton.

3. On a besoin de personnes actives au Conseil de Surveillance : postulez !

Le troisième point sur lequel le Conseil de Surveillance souhaite attirer votre attention, concerne le besoin de personnes actives à la gouvernance de la coopérative, et notamment au sein du Conseil de Surveillance. Participer à la gouvernance de la coopérative en tant que membre du Conseil de Surveillance, c'est quelque chose de très intéressant. On apprend beaucoup. Actuellement, les grands sujets de gouvernance sur lesquels vous pourrez apporter votre contribution en tant que futurs membres du Conseil de Surveillance sont les suivants:

- **développer le nombre de comptes:** prendre régulièrement contact avec des personnes susceptibles d'avoir besoin d'un hébergement internet pour les inciter à intégrer Ouvaton; faire des actions de communication (publier des contenus sur les réseaux sociaux, distribuer ou placarder des affiches et affichettes, envoyer régulièrement des emails à des entités identifiées, réaliser des affiches ou des affichettes ou des supports de communication, etc ...)
- **renforcer l'image d'Ouvaton :** trouver et développer des moyens pour qu'Ouvaton soit beaucoup plus connue auprès de publics identifiés (ou "restant à identifier") et pour qu'Ouvaton s'impose carrément dans l'univers des services d'hébergement internet, sachant qu'aujourd'hui, Ouvaton est méconnue et passe quasiment inaperçue.
- **poser le décor du futur modèle économique d'Ouvaton :** travailler sur la future grille tarifaire; élaborer des scénarios de futurs fonctionnements (notamment, en ce qui concerne l'accroissement du nombre de personnes rétribuées pour faire tenir la coopérative); s'assurer que les sociétaires puissent participer et puissent donner leur avis sur ces questions; ...
- **s'intéresser aux besoins d'évolutions techniques:** écouter et essayer de comprendre les évolutions techniques nécessaires d'être apportées à la plateforme; poser des questions sur ces évolutions possibles pour mieux les comprendre; donner des points de vue y compris de non techniciens;
- **voter, décider, lors de décisions à prendre :** participer aux réunions de gouvernance (environ 6 par an); participer aux échanges et discussions en ligne sur l'outil dédié à la gouvernance (une instance de fils de discussion par thème, utilisant le logiciel mattermost); prendre des notes des réunions et produire une synthèse; proposer des sujets à discuter; animer les discussions
- **faire le lien avec les personnes sociétaires :** poster des informations sur le forum; répondre à des questions de gouvernance sur le forum; proposer des fils d'échanges avec les sociétaires sur le forum; participer à la rédaction des échos de la coop chaque mois; participer à la mise en place d'échanges entre la gouvernance et les sociétaires, et d'échanges entre les sociétaires

Si vous pensez pouvoir apporter votre contribution active dans un des domaines ci-dessus, alors postulez au Conseil de Surveillance en écrivant à pilotage@listes.ouvaton.coop. N'hésitez pas. Proposez votre candidature.

Si vous avez très envie de contribuer à ces différentes tâches de la gouvernance de la coopérative, mais que vous n'avez pas envie d'endosser la responsabilité d'être membre du Conseil de Surveillance, alors faites vous connaître en écrivant à pilotage@listes.ouvaton.coop, vous serez bienvenu-e, et nous organiserons avec vous la façon dont il est possible de procéder.

4. En 2022 et en ce début 2023, se sont poursuivis les travaux de transition vers une nouvelle plateforme que l'on espère fonctionnelle en 2024

Dans la foulée de l'année 2021, les travaux de transformation de la plateforme se sont poursuivis en 2022 et en ce début de 2023:

- travaux de renforcement matériel et structurel (meilleure architecture, meilleure capacité de résilience, meilleure rapidité, meilleure capacité d'encaissement des montées de volumes);
- et travaux de transformations de la gestion de la plateforme.

Les deux objectifs principaux des transformations de la gestion de la plateforme, sont:

- remplacer l'actuel logiciel de gestion technique de la plateforme par une autre solution tournant à 100% sous logiciels libres;
- libérer Ouvaton en lui donnant la possibilité de pouvoir proposer et gérer automatiquement une large diversité d'offres modulaires (ce qui n'est pas possible avec le système actuel).

Le Directoire fait appel à Octopuce pour réaliser ces transformations. La future plateforme est partie pour être constituée de 3 briques agissant en symbiose : AlternC pour la gestion technique; Dolibarr pour le lien avec la gestion des comptes; et une interface utilisateurs moderne.

Le biorythme de ces transformations est relativement lent: faute de moyens financiers et humains suffisants pour assurer un rythme plus rapide, les transformations progressent plutôt selon une logique "quand les ressources humaines ont un du temps pour le faire".

Pour le Directoire, ce biorythme plutôt lent ,est assez difficile à vivre: le Directoire aurait préféré que ces transformations initiées en 2021, soient finalisées pour l'année 2023. Au rythme où vont les choses, et compte tenu de l'absence de ressources financières et humaines pour aller plus vite, c'est plutôt en 2024, voire en 2025, que la nouvelle plateforme sera probablement complètement opérationnelle.

5. La confirmation que le recours au bénévolat pour faire fonctionner la coopérative, devient vraiment intenable. En route vers une professionnalisation à l'horizon 2026 ?

Ouvaton a été imaginée et créée avec pour élément fondateur "les hébergeurs hébergés", et avec l'idée que les sociétaires donnent de leur temps pour que les services existent, pour qu'ils soient maintenus, pour qu'ils évoluent.

Mais très rapidement, quelques mois après la création d'Ouvaton, il a fallu se rendre à l'évidence: seules quelques personnes donnent de leur temps, et Ouvaton ne tient que grâce au bénévolat de 2 ou 3 personnes. Ce bénévolat équivaut à au moins 1 temps plein (y compris hors heures ouvrables). Ce bénévolat vient en renfort du temps partiel rétribué (qui correspond à la rétribution de Matthieu sous forme de prestation externe, rétribution qui est elle-même anormalement trop basse au regard de ce que fait Matthieu, laissant chaque jour un goût amer à la gouvernance: « *nous avons honte que Matthieu soit si peu rétribué* »). Qui plus est, les structures successives d'infogérance qui accompagnent Ouvaton année après année, ont recours elles aussi à des travaux de bénévolat pour Ouvaton, alors qu'elles sont, elles aussi, soumises à des pressions de plus en plus sévères sur leurs temps de travail au regard des travaux qu'elles doivent réaliser pour leurs autres "clients".

Avec les années, ce modèle de recours aux bonnes volontés, sympathique sur le papier, pose d'énormes problèmes à Ouvaton au quotidien, notamment depuis quelques années où il devient crucial de faire évoluer la plateforme pour qu'elle réponde aux usages et aux attentes actuelles et à venir. Cela devient vraiment intenable.

Le Conseil de Surveillance et le Directoire, ont beau retourner la question dans tous les sens, on voit mal comment la coopérative pourra continuer encore longtemps sous ce modèle. Un jour ou l'autre, cela ne sera plus possible.

Pour éviter que cela n'arrive, il existe peut-être une solution: celle qui consisterait à passer sous un modèle de "professionnalisation" où l'essentiel du bénévolat serait remplacé par des contrats rémunérés, soit sous forme de salariat, soit sous forme de prestations externes.

Passer sous un modèle de professionnalisation, serait un changement important pour Ouvaton. Il s'agit donc de l'étudier sous tous les angles avec une grande attention avant de se lancer dans une telle transformation.

Mais avant toute chose, il est important pour l'équipe de gouvernance d'Ouvaton, d'avoir l'avis des sociétaires sur l'idée de dépenser du temps pour réaliser une étude de faisabilité d'un tel projet.

En effet, imaginons qu'une grande partie des sociétaires d'Ouvaton soient opposés à l'idée d'aller vers une professionnalisation, alors dans ce cas, il est inutile de passer du temps sur cette question, sachant combien le temps de bénévolat est compté.

C'est pourquoi, le Conseil de Surveillance désire avant toute chose, poser la question aux sociétaires en leur demandant leur avis sur cette question par le biais d'un vote lors de l'AG 2023.

En fonction du résultat de ce vote, la gouvernance dégagera ou ne dégagera pas, de temps pour étudier cette possibilité de remplacer la grande partie des tâches réalisées en bénévolat par des tâches rémunérées.

Bien entendu, dans le cas où l'AG de 2023 donnerait son feu vert pour que la gouvernance étudie cette question, les avancées de cette étude seront communiquées aux sociétaires et les sociétaires seront consultés au fur et à mesure de ces avancées via le forum, ou via la possibilité d'adresser des messages à la gouvernance.

6. En termes de chiffres, comme nous l'avions espéré, 2022 est excédentaire et quasi similaire à 2021

Dans son rapport, le Directoire rappelle les chiffres essentiels de l'année 2022.

Ayant obtenu le détail des comptes, le CS a pu constater que l'année 2022 est quasiment identique à celle de l'année 2021: la structure des revenus et la structure des charges, sont similaires à celles de 2021.

Toutefois, un élément marquant diffère: en 2021, figurait dans les comptes, le reliquat de facture de revalorisation de l'ancien prestataire d'infogérance. En 2022, cette charge n'existe plus.

En conséquence de quoi, comme il l'était espéré, la coopérative génère un excédent supérieur à dix mille euros (vous trouverez la somme exacte dans les comptes 2022).

Cet excédent permet d'une part de réduire la somme cumulée des déficits inscrits dans les comptes, et permet d'autre part d'apporter de l'autofinancement au bon fonctionnement de la coopérative. C'est une excellente nouvelle.

Du point de vue de la trésorerie, celle-ci est fortement positive, car elle est constituée en partie des sommes que nous versons chaque année pour avoir accès aux services pour une année complète. À fin 2022, la trésorerie est supérieure à la somme des mensualités perçues en avance pour l'accès aux services. Cela signifie qu'il reste une partie de cette trésorerie accessible pour réaliser des investissements, ou pour réaliser des économies pouvant être utiles pour des dépenses ou des investissements futurs. C'est là aussi, une excellente nouvelle.

Dans cet ordre d'idée, comme il l'est dit précédemment dans ce rapport, un accroissement de souscriptions additionnelles de parts sociales par chacune et chacun d'entre nous, sociétaires d'Ouvaton, permettra à Ouvaton d'accroître ses capacités à investir et à anticiper les investissements qui se profilent.

7. Se préparer dès maintenant à une éventuelle modification majeure de l'assistance technique et de la gestion administrative d'Ouvaton, à l'horizon 2026

Chez Ouvaton, l'assistance technique est assurée par un poste à temps partiel rétribué sous forme de prestation externe, et la gestion administrative est assurée par un second poste à temps partiel lui aussi rétribué sous forme de prestation externe, ces deux fonctions étant renforcées par du bénévolat dans des proportions de temps importantes (pouvant atteindre un équivalent temps plein, comme expliqué dans les sections précédentes de ce rapport).

La personne qui est rétribuée pour ces 2 postes à temps partiel, est Matthieu, qui fait partie du Directoire. Cela fait plus de 10 ans que Matthieu est au Directoire d'Ouvaton et en charge de ces missions. Ouvaton est encore là, en grande partie, grâce à lui.

Cependant, le temps passant, bien que cela ne soit ni certain, ni acté, il est dans le domaine du possible que Matthieu envisage une évolution professionnelle à l'horizon 2026. Matthieu en a fait part à la gouvernance d'Ouvaton. Rien n'est décidé à ce jour. Mais cela est à envisager.

Il est important qu'Ouvaton se prépare dès maintenant à une telle probable perspective. D'une part pour que Matthieu se sente à l'aise avec l'idée de quitter Ouvaton s'il le désire: si Ouvaton est prête, alors Matthieu se sentira plus libre et léger dans sa décision, Ouvaton lui doit bien ça. Et d'autre part pour qu'Ouvaton puisse avoir le temps de trouver des compétences en remplacement de Matthieu.

Aussi, si en tant que sociétaire, vous avez les compétences pour l'une de ces deux fonctions d'assistance technique ou de gestion administrative, prenez contact avec la gouvernance d'Ouvaton (voir l'adresse email de contact sur le site internet d'Ouvaton) et proposez vos compétences.

10. En 2026, aurons-nous une future tarification, modulaire et "en fonction du volume utilisé" ?

Comme vous le savez, le tarif d'Ouvaton est fondé sur la "plaque de base" qui inclut un certain nombre de services et de volumes d'espaces disques. Lorsqu'une personne dépasse les seuils d'utilisation, une facture complémentaire est émise automatiquement.

Ce procédé comporte des avantages :

- une seule offre, pour tout le monde, donc une simplification administrative
- des seuils de volumes d'utilisation conséquents, permettant à la plupart des personnes de ne pas avoir à payer de suppléments pour des dépassements
- Mais à contrario, ce procédé de tarification comporte aussi des inconvénients:
- les personnes qui utilisent très très peu la plateforme (près de 25% d'entre nous), payent le même prix que les personnes qui utilisent moyennement ou pleinement les services (75% d'entre nous).
- les personnes qui sur-utilisent la plateforme, les "gros-consommateurs" des services d'Ouvaton qui utilisent 20 à 100 fois plus que les utilisateurs moyens, payent quasiment le même prix que les petits utilisateurs et que les utilisateurs moyens.
- l'offre actuelle, fondée sur la plaque de base, ne permet pas de proposer un tarif automatique par tranches de volume d'utilisation: par exemple, on ne peut pas proposer des tarifs "faible utilisation", "moyenne utilisation" et "forte utilisation".
- l'offre actuelle, fondée sur la plaque de base, ne permet pas de proposer des tarifs automatiques par module d'utilisation des services: on ne peut pas choisir les services que l'on va utiliser, c'est tout ou rien, c'est la logique "au menu" et ce n'est pas "à la carte". Par exemple on ne peut pas composer un tarif qui inclurait au choix, tout ou plusieurs: site web; et/ou listes; et/ou base de données; et/ou accès ssh; et/ou une instance yunohost hébergée; et/ou etc ...
- les besoins en matière d'hébergement internet ont évolué depuis que l'offre de plaque de base d'Ouvaton a été imaginée et mise en place. Aujourd'hui cette offre ne répond plus aux besoins d'une grande partie des personnes qui ont besoin d'un service d'hébergement internet permettant les pratiques modernes de contenus et de services en ligne.

Pour ces raisons, en 2021, la gouvernance a étudié la composition des utilisations de la plateforme et a commencé à poser les bases d'une réflexion pour aller vers une tarification modulaire "à la carte" et "en fonction des volumes d'utilisation". Plusieurs scénarios ont été imaginés et calculés.

Le scénario qui a été retenu par la gouvernance (Conseil de Surveillance et Directoire), en tant que piste à creuser, est un **scénario de tarification** qui, selon les calculs prévisionnels réalistes, donne la **logique suivante**:

- 1) **les personnes qui utilisent très peu les services d'Ouvaton (soit 25% des personnes), obtiendraient un tarif bien inférieur au prix que ces personnes payent actuellement à prix constant hors inflation**
- 2) **les personnes qui utilisent moyennement les services d'Ouvaton (soit 50% des personnes), payeraient le même prix qu'actuellement à prix constant hors inflation**
- 3) **les personnes qui sont des sur-utilisateurs des services d'Ouvaton (soit 25% des personnes), payeraient beaucoup plus cher que ce qu'elles payent actuellement**

Un tel scénario permettrait d'avoir d'un côté un petit tarif attractif, et d'autre part, des tarifs sur-mesure, à la consommation et à la carte, et ainsi de revenir à l'un des fondements d'Ouvaton: "**chez Ouvaton, on paye ce que l'on consomme.**"

Pour qu'une telle logique puisse se mettre en place, il est de toutes les façons nécessaire de mettre en place la nouvelle plateforme technique d'Ouvaton, car avec la plateforme actuelle, ce n'est de toutes les façons pas possible.

Aller vers cette logique de scénario, c'est donc ce qui a été retenu par la gouvernance d'Ouvaton. Il reste à peaufiner les niveaux de prix et les modalités de services offerts. Cela va prendre encore un peu de temps.

Quoi qu'il en soit, la gouvernance d'Ouvaton invite toutes les personnes sociétaires d'Ouvaton, à réfléchir dès maintenant à ces éventuelles futures nouvelles logiques de tarification potentielles, pour que chacune et chacun puisse se forger un point de vue sur cette question en amont d'une telle décision.

Bien entendu, compte tenu de la nature particulière de cette décision future, chaque sociétaire est invité à donner son point de vue sur la question auprès de la gouvernance d'Ouvaton par les différents moyens de contacts offerts: le forum; l'adresse email de contact, etc ...

IV. Quelques mots sur les personnes qui composent la coopérative, et sur leurs interactions

Le sociétariat se porte mieux

Comme indiqué dans le rapport du Directoire, la part du nombre de personnes utilisatrices non-sociétaires par rapport au nombre de personnes utilisatrices sociétaires, a diminué avec le temps, et c'est donc bon signe : cela signifie que la quasi totalité des personnes qui utilisent Ouvaton sont aussi sociétaires. Dit autrement, cela signifie qu'il y a moins de personnes qui prennent un compte chez Ouvaton et qui ne sont pas sociétaires. Et c'est une bonne chose : on ne vient plus à Ouvaton seulement en tant que simples personnes consommatrices, mais on vient à Ouvaton pour faire partie d'une coopérative. Et cela fait toute la différence. Merci à, vous toutes et tous. Si vous êtes d'accord, alors "Continuons !".

AG 2022: encore une Assemblée Générale avec trop peu de votants et trop peu de sociétaires présents

Lors de l'assemblée générale de 2022 distancielle (en visio conférence), seule une petite poignée de personnes étaient présentes. De même seulement 387 personnes ont voté lors de l'AG 2022. C'est peu. Cela représente 9% du nombre de sociétaires d'Ouvaton, et 27% du nombre de comptes actifs. C'est vraiment faible.

Cela fait des années que ces taux de présence et ces taux de votes, sont si bas. C'est ennuyeux. Les votes sont finalement faiblement représentatifs. Avec de si faibles représentations démocratiques, la gouvernance ne sait pas ce que pensent les sociétaires. Et cela peut parfois poser problème.

Pour bien faire, il faudrait que nous soyons au moins 1000 sociétaires votants (soit environ 20% du nombre de sociétaires représentant environ 65% du nombre de comptes).

À l'AG 2023, un point décisif pour l'avenir d'Ouvaton est mis au vote. Ouvaton est votre coopérative. La gouvernance d'Ouvaton a besoin de votre avis à toutes et tous. Alors, s'il vous plaît, votez nombreuses et nombreux lors de l'AG 2023 !

Lors de l'AG 2023, nous serons de nouveau en distanciel. Un lien pour que vous puissiez assister à l'AG sera communiqué quelques minutes avant l'AG sur le forum, dans la rubrique "vie de la coopérative", comme les années précédentes. Nous pouvons être nombreux en visioconférence. Alors il ne faut pas hésiter à "venir". C'est tranquille. Et la gouvernance adore entendre ce que les sociétaires ont à dire sur tout sujet: les AG d'Ouvaton, c'est ouvert, paisible, et très à l'écoute.

Et cette année 2023, tout particulièrement, votre présence et vos votes, sont très attendus.

En effet, lors de l'AG 2023, un point important pour l'avenir d'Ouvaton est mis au vote. Il vous est demandé de voter "pour ou contre l'étude d'un renforcement de la professionnalisation" au sein d'Ouvaton. Cette décision est importante. Elle peut avoir des effets importants pour la coopérative.

La gouvernance d'Ouvaton a besoin de votre avis sur cette question. Au regard de l'importance de ce sujet, il est encore plus important que chaque personne sociétaire d'Ouvaton, donne son point de vue sur cette question.

Alors, s'il vous plaît, aidez la gouvernance d'Ouvaton à savoir ce que vous pensez de ce sujet. Votez nombreuses et nombreux lors de l'AG 2023. C'est important. Merci à vous.

Pas de changement au Directoire en 2022, mais ... des changements programmés en 2023

La composition du Directoire de la coopérative, n'a pas changé en 2022, ni en ce début 2023.

Le Directoire de la coopérative a continué à œuvrer, pour faire tourner le quotidien de la coopérative, pour répondre aux demandes d'assistance, pour mettre en place les évolutions de la plateforme, pour améliorer la lisibilité d'Ouvaton, et pour mettre à jour les informations officielles relatives à Ouvaton.

L'ensemble de ces tâches ont été portées à bout de bras par deux personnes du Directoire (Claire, et Matthieu). Nous toutes et tous d'Ouvaton, tenons à leur dire un grand "Merci" pour toutes ces tâches, pour toute cette attention, pour toute cette énergie déployée pour que nous puissions nous servir des services de la plateforme: "un grand merci à vous deux !".

Fin octobre 2023, le mandat actuel de 3 ans des membres du Directoire se termine. Le Conseil de Surveillance aura la tâche de nommer les personnes qui seront membres du Directoire pour un nouveau mandat de 3 ans (mandat de novembre 2023 à fin octobre 2026).

Parmi les 3 membres du Directoire, Claire actuellement présidente du Directoire, conformément à ce qu'elle avait annoncé lors de sa candidature au Directoire, ne compte pas prolonger son implication en tant que membre du Directoire. À moins d'un revirement d'ici là, Claire a l'intention de ne plus faire partie du Directoire d'Ouvaton à partir d'octobre 2023. Or Claire donne beaucoup de son temps pour assurer un nombre important de tâches, permettant ainsi à Ouvaton d'accélérer, d'aller plus vite, dans un grand nombre de domaines: assistance; mise en place de nouveaux services; mise à jour des aspects réglementaires; communication; gestion de projet; rythme des travaux de gouvernance; etc Claire fait partie d'Ouvaton depuis juin 2001. Au sein de la gouvernance actuelle, Claire est la personne qui a la plus grande ancienneté dans la coopérative. Claire projetant de quitter le Directoire, il faut probablement s'attendre à un ralentissement dans la mise en place des évolutions de la coopérative.

En 2022, le Conseil de Surveillance a apporté son soutien au Directoire. Lors de l'AG 2023, vous allez désigner 5 membres du Conseil de Surveillance pour un mandat de 3 ans. C'est important. Alors, encore une fois, svp, votez !

Au cours du second semestre 2022, une personne du Conseil de Surveillance, ne pouvant participer aux discussions, aux réflexions et aux travaux du conseil de surveillance, a souhaité démissionner afin de ne pas entraver les éventuels processus décisionnels.

Tout au long de l'année 2022 et en ce début 2023, les membres du Conseil de Surveillance, ont apporté leur soutien au Directoire, et ont répondu présents (pour la plupart) aux discussions, réflexions, et travaux de gouvernance.

Chaque année, lors de l'AG, certains membres du Conseil de Surveillance, arrivent en fin de mandat. Certains souhaitent se représenter, d'autres non, et d'autres ne peuvent plus se représenter ayant atteint la limite statutaire du nombre de mandats consécutifs.

Cette année, lors de l'AG 2023, 5 personnes du Conseil de Surveillance arrivent en fin de mandat. Afin d'anticiper, depuis quelques mois, dans "les échos de la coop", vous avez pu lire les appels à candidater au Conseil de Surveillance. Lors de l'AG 2023, vous allez donc avoir la tâche de désigner 5 personnes, parmi les candidatures, qui feront partie du Conseil de Surveillance pour un mandat de 3 ans. Le Conseil de Surveillance espère que vous serez nombreuses et nombreux à voter pour ces candidatures.

En 2022, les modalités de gouvernance d'Ouvaton ont été identiques à celles de 2021

Comme expliqué dans le rapport du Conseil de Surveillance de 2022 portant sur l'exercice 2021, en 2021, le principe de gouvernance d'Ouvaton a été un peu modifié par rapport aux années précédentes.

En effet, avant 2021, la gouvernance d'Ouvaton avançait en demandant pour quasiment chaque sujet, les avis du groupe projet ET du conseil de surveillance ET du directoire. Or, ce mécanisme, bien que théoriquement légitime, n'apportait pas assez satisfaction pour faire avancer les choses de façon solide et pérenne.

Depuis 2021, un autre mécanisme de gouvernance a été choisi: le Directoire a expliqué son projet pour Ouvaton, le Conseil de Surveillance l'a validé et a donné son approbation, le directoire a déroulé son projet et a régulièrement tenu informé le Conseil de Surveillance de l'avancée de son projet, a demandé l'aval du Conseil de Surveillance pour les questions impactantes, l'avis des sociétaires a été récolté de temps à autre via le forum (comme pour le nouveau logo, les souhaits de nouveaux services, ce que l'on aime chez Ouvaton, etc ...) . Ce mécanisme a permis d'accélérer le rythme d'avancée des projets d'évolution de la plateforme, tout en maintenant l'esprit coopératif et la gouvernance démocratique.

Ce mécanisme de gouvernance, est encore en place en ce début 2023 et semble encore convenir au contexte actuel dans lequel évolue la coopérative.

Idéalement, comme il l'a souvent été dit, obtenir une plus large participation des sociétaires à la gouvernance de la coopérative tout au long de l'année reste souhaitable. Mais les mécanismes pour obtenir cette large participation, n'ont pas encore été trouvés, notamment en ce qui concerne les outils techniques qui permettraient de rendre cette idée réellement opérationnelle. Il faudra sans doute attendre la mise en place de la nouvelle plateforme pour envisager mettre en œuvre les mécanismes de gouvernance élargie tout au long de l'année.

Il nous faudra attendre encore un peu avant d'avoir un outil permettant la discussion entre les seules personnes sociétaires

Avoir un outil qui permettrait aux seules personnes sociétaires de discuter entre elles, de proposer des actions de développement, d'animer des réunions locales, de proposer des résolutions aux AG, etc ... , est un souhait qui existe depuis longtemps.

Le forum et la liste du groupe projet, sont des outils qui peuvent permettre des échanges entre sociétaires. Mais, ces deux outils ne sont pas uniquement réservés aux sociétaires, et le forum est public.

Là encore, il nous faudra attendre que la nouvelle plateforme soit complètement opérationnelle pour envisager un tel outil, notamment en raison de la gestion des accès que cela demande: une telle gestion des accès ne peut se faire, à aujourd'hui, que manuellement, et cela ne peut s'envisager car il n'y a pas assez de ressources humaines disponibles pour s'en occuper.

Relations entre la gouvernance et les sociétaires

Au cours de l'année 2022, la gouvernance a tenté de créer des moments, ou des espaces, invitant les sociétaires à participer à des projets de gouvernance, comme l'invitation à constituer un groupe pour réfléchir sur l'avenir de la coopérative.

Or, ces tentatives n'ont pas fonctionné: aucune personne sociétaire ne s'est portée volontaire ni pour réellement rejoindre, ni pour réellement construire ces groupes et engager un processus de production.

Finalement, les seules relations qui existent entre la gouvernance et les sociétaires, se font:

- 1) au travers de l'assemblée générale (pour les sociétaires qui sont présents en ligne en visio-conférence le jour de l'AG)
- 2) au travers de l'adresse de contact pour contacter la gouvernance, qui se trouve sur le site d'Ouvaton
- 3) au travers du forum
- 4) au travers de la liste "groupe projet"

Cependant, aussi bien le forum que la liste du groupe projet, ne sont pas réservées aux seules personnes sociétaires.

Encore une fois, il faudra peut-être attendre la mise en place de la nouvelle plateforme pour qu'un outil réservé aux sociétaires pour communiquer avec la gouvernance de la coopérative, puisse être opérationnel.

Le forum et le groupe projet sont toujours là pour se tenir au courant, et pour les relations entre toutes personnes utilisatrices d'Ouvaton

Que l'on soit sociétaire ou non-sociétaire d'Ouvaton, le forum d'Ouvaton et la liste du groupe projet, sont deux outils qui restent disponibles pour échanger, pour toute personne qui utilise les services d'Ouvaton.

Le forum est assez dynamique ces derniers mois. Des questions, et beaucoup d'entre-aides y sont postées. Des personnes postent aussi des idées de nouveaux services, ou répondent aux sollicitations de la gouvernance pour poster des réalisations (par exemple, les idées de nouveaux logos). Le forum est un bon moyen pour se tenir au courant de plein de choses concernant la coopérative, et pas seulement techniques. La gouvernance recommande à toute personne utilisant les services d'Ouvaton, de se créer un compte sur le forum et de régler le compte de telle façon à recevoir des notifications pour toute information postée sur le forum.

Le groupe "projet" a quant à lui, été très peu productif, intrinsèquement. Ce groupe était auparavant "animé" par le Directoire ou par le Conseil de Surveillance. Mais petit à petit, ce groupe était devenu essentiellement une discussion exclusivement entre les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance. Il n'y avait plus de raison de maintenir ces discussions au sein du groupe projet, ces discussions pouvant s'effectuer sur une instance Mattermost du Directoire et du Conseil de Surveillance. Depuis, le groupe projet existe encore, mais il a pour vocation de s'auto-animer tout seul et d'être un endroit de construction de projets venant des personnes utilisatrices d'Ouvaton.

Relations entre vous et la coopérative : les "échos de la coop", les lisez-vous ? C'est un bon moyen pour rester informés.

Grâce à l'actuel directoire et grâce aux travaux du stagiaire en communication de 2022, les "Échos de la Coop" sont devenus plus jolis à lire.

Envoyés mensuellement par email, les "Échos de la coop" restent un excellent moyen de se tenir informés des évolutions de la coopérative.

Cependant, leur parution mensuelle nécessite un travail de rédaction régulier. Il n'est pas si simple de trouver l'inspiration, de trouver le temps de rédiger. Maintenir un rythme mensuel de parution demande un effort finalement assez conséquent, alors que les ressources humaines pour consacrer du temps à cette parution, manquent cruellement.

Relations entre vous (sociétaire d'ouvaton), et le reste de la planète : aidez-nous à faire connaître Ouvaton via les réseaux, les affiches, etc ...

Sociétaires, nous sommes Ouvaton, toutes et tous, à voix égale (1 personne, 1 voix). Chacune et chacun, nous avons la possibilité de parler d'Ouvaton à voix égale.

Ouvaton a besoin de se faire connaître. C'est l'un des sujets les plus importants.

Alors, il en va de chacune et de chacun d'entre nous, de faire connaître Ouvaton auprès des autres:

- Sur les réseaux sociaux ou professionnels, relayez les publications d'Ouvaton, ou publiez des contenus positifs concernant Ouvaton, parlez de votre expérience chez Ouvaton
- Auprès des associations, des coopératives, des agences web éthiques, etc ... parlez d'Ouvaton, posez des affichettes, etc ...

Chacune et chacun d'entre vous, êtes les premières personnes ambassadrices d'Ouvaton.

V. Conclusion

L'année 2022 et ce début d'année 2023, représentent une suite logique des travaux d'évolution de la coopérative souhaités depuis quelques années.

La coopérative se porte mieux, financièrement et opérationnellement. La plateforme est plus solide, plus résiliente.

Les travaux vers une nouvelle plateforme permettant une plus grande souplesse dans l'offre d'Ouvaton 100% logiciels libres, sont maintenant bien entamés. Ils restent à être concrétisés.

Les 3 prochaines années vont être déterminantes: pour la transformation de la plateforme; pour la professionnalisation d'Ouvaton.

En attendant, chacune et chacun d'entre nous, en tant que sociétaire d'Ouvaton, nous devrions accroître nos contributions à la vie de la coopérative, même modestement, pour aider la gouvernance d'Ouvaton qui est à la peine face à l'ampleur de la tâche. Aidons la gouvernance d'Ouvaton !

Et enfin pour conclure:

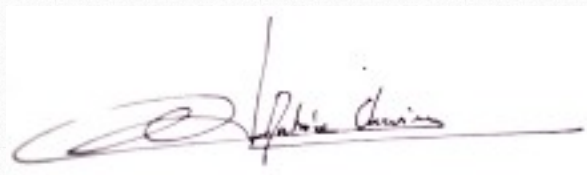
- **votons lors des AG !** : nous sommes trop peu à voter lors des AG. S'il vous plaît, votez !
- **participons aux consultations posées par la gouvernance sur le forum ou sur les échos** : la gouvernance vous consulte souvent via le forum, ou via les échos de la coop. Mais sommes trop peu nombreux à participer. Participez aux consultations de la gouvernance !
- **parlons d'Ouvaton autour de nous et sur nos réseaux préférés**: c'est la clef, tout est là, c'est le point essentiel, encore et toujours. Si chacune et chacun d'entre nous arrivait à déclencher l'arrivée d'un nouveau compte, alors, Ouvaton arriverait à résoudre un très grand nombre de problèmes. Dans les mois qui viennent, trouvez au moins 1 nouvelle personne qui prenne un compte actif et devienne sociétaire dans Ouvaton !

Voilà, ce rapport du CS 2023 portant sur l'année 2022 est terminé. Toute l'équipe de la gouvernance d'Ouvaton vous remercie pour votre soutien et vous souhaite de bons votes pour l'AG 2023 et une belle AG.

VI. Clôture de ce rapport

Ce rapport a été conçu et produit à partir d'une large variété d'éléments ayant transité au cours des travaux de la gouvernance d'Ouvaton en 2022 et en début 2023, et à partir des éléments des années précédentes.

Ce rapport a été initié par la présidence du conseil de surveillance via un document d'écriture collaborative en ligne, a été soumis à la relecture et aux correctifs des membres du Conseil de Surveillance, sur une durée d'environ 3 semaines (tous les membres du Conseil de Surveillance ont été invités à produire du contenu, à relire et à apporter leurs correctifs à ce rapport, lesquels contenus et correctifs exprimés ont été appliqués à ce rapport).

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Antoine Chevrier', is written over a light grey rectangular background.

Pour valoir ce que de droit, fait le 13 Avril 2023, p/o le Conseil de Surveillance, Antoine Chevrier, Président du Conseil de Surveillance

Fin du rapport 2023 du Conseil de Surveillance d'Ouvaton portant sur l'exercice 2022.